

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2019-075**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 25 JUIN 2019**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq du mois de Juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie d'AIRVAULT, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**18 présents + 4 pouvoirs (22 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

**4 pouvoirs :**

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Joël MEUNIER, Céline PIGNON, Eric VILAIN, Jean Michel PROUST

Membre suppléant sans voix délibérative : Alain GILLES

**Jeanne BARIGAULT a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Jeudi 20 juin

**COMPTABILITE FINANCES FISCALITE  
REPARTITION DU FPIC**

- Vu le CGCT articles L 2336-3 et L 2336-5
- Considérant les modalités de répartition libre du FPIC au sein du bloc communal

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire :

- Opte pour une répartition libre du FPIC 2019 au sein du bloc communal de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

- Décide de la répartition telle que présentée ci-dessous.

	Montant FPIC 2019
CCAVT	249 326
AIRVAULT	240 287
ASSAIS-LES-JUMEAUX	28 625
AVAILLES-THOUARSAIS	7 147
BOUSSAIS	13 404
LE CHILLOU	5 534
IRAIS	8 635
LOUIN	27 849
MAISONTIERS	5 834
SAINT-LOUP-LAMAIRE	45 423
ENSEMBLE	632 064

A Airvault, le 25 juin 2019  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20190625-D2019075-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48